

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge



26028972

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

13 FEV. 2026

DU BRABANT WALLON
Greffé

N° d'entreprise : 478.204.555

Dénomination

(en entier) : **TC LA CURE**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : Drève 4, 1370 Zétrud-Lumay

Objet de l'acte : **Nomination administrateur**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 janvier 2026 de l'ASBL TC LA CURE, siège social Drève 4 à 1370 Zétrud-Lumay.

"L'assemblée générale décide à l'unanimité ce jour d'accepter :

- la nomination de Madame Dounia MULDER, née le 28 février 1993 à Trooz, domiciliée Laie du Lapereau 28 à 1300 WAVRE, comme administrateur, et ce en date du 1er janvier 2026 pour une durée indéterminée; l'étendue de ses pouvoirs et la manière de les exercer sont conformes aux statuts.

Une fois l'ordre du jour épuisé, l'assemblée s'est clôturée."

Signé : Karine Biver, administrateur délégué

Déposé procès-verbal

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature